

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°13-2025-02-28

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt et un février, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIER, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°13-2025-02-28

Objet : demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « PDSAR 2025 actions sécurité routière seniors »

Dans le cadre de l'appel à projets « PDSAR 2025 », il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le projet et de solliciter le Département pour une subvention d'un montant de 2 300€.

Intitulé du projet : Action de prévention et de sensibilisation aux risques routiers

Objectif général :

- Sensibiliser le public Séniors aux risques routiers et réadapter les habitudes pour favoriser, la sécurité de tous sur les voies de circulation.

Déroulement de l'Action :

Le projet se décompose en deux temps forts :

Le premier est dédié à une journée de sensibilisation et de prévention aux risques routiers sous forme d'ateliers ludiques, interactifs alliant théorie et pratique.

Le second temps de prévention sera consacré à valoriser la sérénité au volant et à aborder la sécurité des piétons.

L'atelier se compose de 4 séances de 2h00 avec différents axes :

- Agir et réagir efficacement au volant
- Entraîner ses capacités physiques pour une meilleure conduite
- Savoir gérer les situations de stress au volant
- Séance piétons

Date de mise en œuvre : octobre 2025

Approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Fait et délibéré à Desvres, le 28 février 2025

Le Président

Claude PRUDHOMME